

Le CA a convenu...



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Le 5 février 2019, le conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (l'Institut) a tenu une assemblée ordinaire. Vous trouverez dans ce bulletin d'information le sommaire des principaux sujets abordés et des décisions du conseil d'administration.

- **Période de questions de la part du public**

En début d'assemblée, le conseil d'administration a reçu la présence de membres du syndicat local de la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) venus sensibiliser les membres du CA, notamment en lien avec le temps supplémentaire obligatoire (TSO) et l'intensité des soins. La direction a expliqué être bien aux faits de la problématique engendrée par la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau de la santé québécois, et que le recours au TSO doit être enrayé. Le plan d'action élaboré depuis plusieurs mois en matière de recrutement porte fruit, puisque 34 infirmières ont été embauchées le mois dernier. De plus, un comité de travail a été mis sur pied afin d'évaluer les tâches infirmières qui pourraient être transférées vers d'autres types d'emploi, ce qui permettrait ultimement de dégager du temps précieux vers le patient.

- **Séance publique d'information annuelle pour l'année 2017-2018**

Le rapport annuel de gestion 2017-2018 de l'Institut a été rendu public et il est disponible sur son site Internet à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2Lo5aDd>

RAPPORTS ET SUIVIS

Certains documents ont particulièrement retenu l'attention des membres du conseil d'administration.

- **Rapport trimestriel du comité de gestion des risques cliniques (périodes 1 à 10)**

Le pourcentage des incidents déclarés pour ces périodes est de 21,21 %, soit 618 incidents sur un total de 2914 déclarations. La moyenne annuelle de l'ensemble des établissements du réseau est de 14,64 % en 2017-2018. Ce pourcentage élevé obtenu par l'Institut comparativement aux autres établissements du Québec est le reflet d'une culture axée sur la prévention. Rappelons qu'un incident est un événement qui n'a pas touché l'utilisateur, ce que l'on peut également qualifier « d'échappée belle ». Parmi l'ensemble des événements déclarés, seulement 7 % sont à l'origine de conséquences temporaires et aucun n'a de conséquences permanentes ou n'a contribué à un décès. Les types d'événements les plus fréquemment déclarés sont les erreurs liées à la médication (54 %) et les chutes (13 %). Par ailleurs, on note une hausse de 221 accidents par rapport à l'année précédente, mais aucun de ces événements n'est à l'origine de conséquences pour les usagers. La divulgation aux usagers est obligatoire pour les événements à l'origine de conséquences. À l'Institut, le taux de divulgation se situe à 92,2 %, comparativement à 77,08 % pour l'ensemble des établissements du réseau de même mission.

- **Rapport d'agrément**

Lors de la visite d'Agrément Canada du 25 au 28 novembre 2018, l'équipe de visiteurs a analysé quatorze processus prioritaires, 18 pratiques organisationnelles requises (POR) et 575 critères, selon des normes nationales rigoureuses d'excellence. L'établissement satisfait aux **575 critères** avec un taux de conformité de **98,95 %** et aux 18 POR avec un taux de conformité à **100 %**. Ce résultat témoigne de la volonté et de l'engagement de tous les intervenants de l'Institut à s'améliorer constamment, et ce, au bénéfice de la clientèle. Le rapport complet d'Agrément Canada est disponible sur le site Internet de l'Institut, à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2DXy2jG>

À la suite du dépôt de ce rapport, les membres du CA ont voté une motion de félicitations au personnel et aux équipes.

- **Suivi des dossiers du Bureau de la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services (périodes 8 à 10, soit du 14 octobre 2018 au 5 janvier 2019)**

La commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a traité treize plaintes, majoritairement pour des motifs portant sur les soins et les services dispensés. Le médecin examinateur a pour sa part traité huit plaintes, comparativement à quatre pour la même période en 2017-2018.

- **Rapport trimestriel du comité de prévention des infections (période se situant du 1^{er} avril au 30 novembre 2018)**

L'équipe de prévention et de contrôle des infections a observé un taux moyen de conformité à l'hygiène des mains (HDM) de 63 %. Nous continuons la mise en place d'actions pour atteindre la cible de 75 %. Concernant le taux d'incidence des bactéries multirésistantes, on note une diminution du taux de diarrhée associée au *Clostridium difficile* (DACD) et de staphylocoque doré résistant à la méticilline (SARM). Cependant, on remarque une légère augmentation du taux d'entérocoque résistant à la vancomycine (ERV) et d'entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC) pour cette période.

- **Suivi périodique des résultats – Période 9 se terminant le 8 décembre 2018**

Le bilan de la situation financière après la période 9 a été présenté. On prévoit un déficit de 5,9 M\$ au 31 mars 2019, attribuable en majeure partie à des dépenses additionnelles pour certains médicaments ainsi qu'à l'augmentation du volume en chirurgie cardiaque demandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

DÉCISIONS

- **Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2018-2019**

Le CA a adopté un plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2018-2019. Les démarches se poursuivent auprès du MSSS afin de régulariser le financement de la main-d'œuvre en cardiologie tertiaire ainsi que le financement des molécules oncologiques, et ce, en prévision de l'exercice financier 2019-2020.

- **Plan clinique – Chapitre 4 révisé**

Afin de s'assurer de pouvoir répondre aux besoins futurs de ses clientèles, l'Institut s'est engagé dans une démarche de rédaction d'un plan clinique en novembre 2017. Il s'agit d'un projet structurant pour la pérennité de notre institution et le maintien d'une offre de services de qualité, efficiente et sécuritaire. Le CA a donc adopté le chapitre 4 révisé du plan clinique en soutien aux démarches de l'organisation pour obtenir les appuis nécessaires à l'obtention des autorisations ministérielles requises.

- **Règles d'utilisation des médicaments : zopiclone (Imovane^{md}) – RU-050 et anidulafungine (Eraxis^{me}) - RU-057**

La zopiclone et l'anidulafungine ne figurent pas sur la liste provinciale des médicaments des établissements. Toutefois, leur utilisation est parfois requise à l'Institut. Le CA a donc adopté les règles d'utilisation de ces médicaments.

NOMINATIONS

- **Effectifs médicaux : nominations, démissions, modifications du statut et des privilèges**

Le CA a procédé aux nominations suivantes sur recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) de l'établissement :

- D^{re} Julie Côté, membre associé, Service d'hémo-oncologie, Département de médecine spécialisée;
- D^{re} Geneviève Cournoyer-Rodrigue, membre actif, Département de médecine d'urgence;
- D^r Xavier Huppé, membre actif, Département de médecine d'urgence;
- D^{re} Annie Tremblay, membre associé, Service de psychiatrie, Département de médecine spécialisée;
- D^{re} Marie-Julie Cimon, membre conseil, Service de psychiatrie, Département de médecine spécialisée;
- D^{re} Annie Cossette, membre conseil, Service de psychiatrie, Département de médecine spécialisée;
- D^r Pierre Gagnon, membre conseil, Service de psychiatrie, Département de médecine spécialisée;
- D^{re} Lyne Gaudet, membre conseil, Service de psychiatrie, Département de médecine spécialisée;
- D^{re} Maude Lemieux, membre conseil, Service de psychiatrie, Département de médecine spécialisée.

- **Démissions**

- D^{re} Geneviève Roberge, membre actif, Département de médecine d'urgence, effective le 7 janvier 2019;
- D^r André St-Pierre, membre actif, Département d'anesthésiologie, effective le 21 décembre 2019.

- **Modification de privilèges**

- D^{re} Michèle Aubin, membre conseil, Département de médecine générale, avec privilèges en médecine générale limités à des activités de recherche et d'enseignement, et ce, à compter du 6 février 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

***La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration
se tiendra le mardi 26 mars 2019, à compter de 18 h 30,
à l'auditorium du pavillon Y (salle Y2260).***



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE CARDIOLOGIE
ET DE PNEUMOLOGIE
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
8 février 2019